



FO était représentée par
Nicolas gilot, élu et Jean-Pierre Naulin, suppléant.

FOEA a fait une déclaration liminaire.

En préambule de ce CTEA M Maurer adjoint à la DGER précise qu'il entend les positions des syndicats sur le schéma d'emplois et l'orientation budgétaire mais il souligne toute la mobilisation du ministre sur ces points.

Sur la réforme du Bac général et technologique, lorsque les positions seront clarifiées à l'EN la DGER en fera une déclinaison pour l'EA : il n'y a pas lieu d'imaginer des spécifités à l'EA.

Pour les scénarios de la rentrée scolaire, la DGER va travailler sur différents scénarios et va réactiver les PCA.

Sur les protocoles CFA CFPPA, une réunion est programmée le 14/09/2021. Les parties 2 et 3 du protocole sont toujours applicables dans l'attente d'évolutions réglementaires. Il convient de faire remonter les dérives à ces applications. Le cas particulier des 1607 heures à Melle est à voir.

Sur le manque de transparence dans la mobilité des personnels de direction, c'est étonnant car les personnels disposent désormais d'un outil pour suivre leurs demandes de mobilité.

1. Bilan sur les examens

Des adaptations réglementaires et d'organisation ont été prises. Les candidats ont tous pu passer leurs épreuves avec parfois des remplacements en cascade. Dans les quelques cas où les Mirex se sont retrouvées à cours de solution des établissements ont fourni des examinateurs.

Le taux d'absence des apprenants n'a pas varié par rapport aux autres sessions sauf pour le BEPA où les candidats ont probablement fait le choix de l'attestation.

Globalement, la DGER juge le bilan de la session d'examen satisfaisante. Un bilan plus complet sera fait en début d'année scolaire notamment sur la mise en place des Mirex.

FO EA rappelle que le déroulement de cette session d'examens n'a pas été aussi tranquille que cela. De nombreux problèmes ont été solutionnés seulement grâce à l'implication sans faille de nombreux collègues que vous avez d'ailleurs remerciés (Mirex, chefs de centre, PAJ, évaluateurs et correcteurs). Heureusement les candidats n'ont probablement pas perçu ces difficultés.

Aussi concernant le BEPA session 2021, sera-t-il possible de connaître les modalités pratiques de sa délivrance pour cette session pour que les élèves absents ne se retrouvent pas sans note.

La cheffe de service du BEX répond que les élèves inscrits au BEPA qui n'ont pas passé les CCF se verront délivrer à leur demande leur attestation BEPA à partir des notes de contrôle continu fournies par les établissements.

2. Ouverture et fermeture de classe à enjeux particuliers.

15 demandes sur les 18 validées concernent des demandes d'ouverture de BTS soit le double des demandes habituelles. Les MFR sont plutôt bénéficiaires de ce dispositif d'ouverture : + 5 par rapport aux années précédentes.

FO EA dénonce le déséquilibre engendré par ce dispositif : il continue à affaiblir encore plus l'enseignement agricole public en favorisant nettement les ouvertures dans l'enseignement privé et va contribuer à marchandiser encore plus le service public d'éducation. De même, comment la DGER peut justifier que les règles d'ouvertures et de fermetures diffèrent entre public et privé ou entre régions ?

3. Prochaine rentrée, protocole sanitaire

Comme suite à la demande du CHCTM, une NS va être diffusée. Elle sera en cohérence avec celles de l'EN. Elle partira d'une hypothèse sanitaire favorable mais elle déclinera les autres stratégies (hybride - à distance). La NS rappellera de tenir des CoHS locaux dès la rentrée.

FO EA demande des instructions précises pour qu'elles ne puissent pas donner lieu à interprétations locales. De même, beaucoup de jeunes de la session d'examen 2022 ayant eu une scolarité très accidentée depuis la seconde (distanciel, hybride, confinement, absence d'enseignants...), il conviendra de donner par cette NS des directives claires sur les orientations liées à l'examen. Sur les moyens, FO EA demande à la DGER de développer les moyens aux établissements notamment sur les heures d'accompagnement, de dédoublement et d'individualisation pour aider ces jeunes à obtenir leur examen dans de bonnes conditions.

L'administration précise qu'une demande d'HSE pour la prochaine année scolaire a été effectuée. Normalement, cela devrait être reconduit.

4. Préparation des moyens pour la rentrée 2022

La DGER va engager les DRAAF à réunir les CREA et CTREA en septembre et octobre 2021 pour regarder les demandes d'ouverture et fermeture de formations. Ces instances devront aussi avancer sur les modalités différentes de gestion des moyens entre public et privé et sur la pertinence d'une ouverture ou fermeture sur un territoire donné et quel que soit la famille d'enseignement (public / privé).

FO EA rappelle la nécessité de sauvegarder l'enseignement agricole public laïque et gratuit qui n'a cessé d'être affaibli au détriment de l'enseignement privé. Alors que l'enjeu pour le monde agricole et rural est d'assurer le renouvellement des générations, l'absence d'une offre d'éducation gratuite détourne probablement de nombreux jeunes de nos formations et à terme de nos territoires et métiers liés au monde rural.

FO Enseignement Agricole B413 – 78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP - 01 49 55 81 42

foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr -

VISITEZ NOTRE SITE : www.foenseignementagricole.fr

SUIVEZ NOUS sur www.facebook.com/foenseignementagricole/

Et twitter.com/FOENSAGRI